

**Extrait n°2023-12-21-COMDEL-008 du registre des délibérations
du conseil métropolitain**

Séance du 21 décembre 2023

Finances - Budget primitif 2024 - Budget principal et budgets annexes - Approbation.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un décembre, à 18h00 le conseil métropolitain dûment convoqué, s'est réuni Salle du conseil municipal - Hôtel de Ville d'Orléans.

Sous la Présidence de Monsieur Serge GROUARD, Président

Date de la convocation du conseil métropolitain : vendredi 15 décembre 2023

PRÉSENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Luc MILLIAT,

BOU : Bruno COEUR,

CHECY : Virginie BAULINET, Cédric SCHMID, Jean-Vincent VALLIES,

FLEURY-LES-AUBRAIS : Guylène BORGNE, Carole CANETTE, Grégoire CHAPUIS, Maryline COULON, Bruno LACROIX, Isabelle MULLER,

INGRE : Christian DUMAS,

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN : Valérie BARTHE-CHENEAU, Vincent DEVAILLY,

MARDIE : Clémentine CAILLETEAU-CRUCY,

MARIGNY-LES-USAGES : Philippe BEAUMONT,

OLIVET : Rolande BOUBAULT, Michel LECLERCQ, Romain SOULAS,

ORLEANS : Béatrice BARRUEL, Ludovic BOURREAU, Régine BREANT, Florence CARRE, William CHANCERELLE, Quentin DEFOSSEZ, Capucine FEDRIGO, Gérard GAUTIER, Jean-Philippe GRAND, Serge GROUARD, Jean-Paul IMBAULT, Ghislaine KOUNOWSKI, Charles-Eric LEMAIGNEN, Virginie MARCHAND, Michel MARTIN, Sandrine MENIVARD, Florent MONTILLOT, Fanny PICARD, Isabelle RASTOUL, Thomas RENAULT, Christel ROYER, Pascal TEBIBEL,

ORMES : Odile MATHIEU, Alain TOUCHARD,

SAINT-CYR-EN-VAL : Vincent MICHAUT,

SAINT-DENIS-EN-VAL : Jérôme RICHARD,

SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : Stéphane CHOUIN,

SAINT-JEAN-DE-BRAYE : Franck FRADIN, Catherine GIRARD, Brigitte JALLET, Christophe LAVIALLE, Jean-Emmanuel RENELIER, Vanessa SLIMANI,

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : Françoise BUREAU, Christophe CHAILLOU, Véronique DESNOUES, Marceau VILLARET,

SAINT-JEAN-LE-BLANC : Evelyne BERTHON, Thierry CHARPENTIER, Françoise GRIVOTET,

SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : Thierry COUSIN,

SARAN : Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Maryvonne HAUTIN, Gérard VESQUES,

SEMOY : Laurent BAUDE,

ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

COMBLEUX : Francis TRIQUET donne pouvoir à Philippe BEAUMONT,
INGRE : Magalie PIAT donne pouvoir à Christian DUMAS,
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN : Francine MEURGUES donne pouvoir à Bruno COEUR,
ORLEANS : Anne-Frédéric AMOA donne pouvoir à Régine BREANT, Baptiste CHAPUIS donne pouvoir à Ghislaine KOUNOWSKI, Thibaut CLOSSET donne pouvoir à Florence CARRE, Jean-Christophe CLOZIER donne pouvoir à Jean-Philippe GRAND, Laurence CORNAIRE donne pouvoir à William CHANCERELLE, Martine HOSRI donne pouvoir à Christel ROYER, Romain LONLAS donne pouvoir à Thomas RENAULT, Corine PARAYRE donne pouvoir à Fanny PICARD, Stéphanie RIST donne pouvoir à Ludovic BOURREAU, Romain ROY donne pouvoir à Pascal TEBIBEL, Dominique TRIPET donne pouvoir à Mathieu GALLOIS,
SAINT-DENIS-EN-VAL : Marie-Philippe LUBET donne pouvoir à Jérôme RICHARD,
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : Pascal LAVAL donne pouvoir à Marceau VILLARET,
SARAN : Sylvie DUBOIS donne pouvoir à Maryvonne HAUTIN,

ABSENTS ET/OU N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

CHANTEAU : Gilles PRONO,
INGRE : Guillem LEROUX,
OLIVET : Cécile ADELLE, Fabien GASNIER, Sandrine LEROUGE, Matthieu SCHLESINGER,
SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : Charlotte LACOLEY,

Fanny PICARD remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre d'élus composant l'assemblée	89
Nombre d'élus ne participant pas au vote	0
Nombre d'élus en exercice	89
Nombre de votants	82
Quorum.....	45

Séances

commission transition écologique du 20 novembre 2023
commission aménagement du territoire du 22 novembre 2023
commission attractivité du 24 novembre 2023
commission ressources du 28 novembre 2023
commission cohésion sociale et territoriale du 29 novembre 2023
commission espace public et proximité du 29 novembre 2023
conférence des maires du 30 novembre 2023
conseil métropolitain du 21 décembre 2023

RAPPORTEUR : M. MARTIN

N° 8 Finances - Budget primitif 2024 - Budget principal et budgets annexes -
Approbation.

Le budget primitif 2024 présenté devant le conseil métropolitain se compose d'un budget principal et de 11 budgets annexes :

- un budget principal M 57,
- un budget annexe M 49 pour l'assainissement,
- un budget annexe M 43 pour le transport,
- un budget annexe M 57 pour le Parc Technologique Orléans Charbonnière,
- un budget annexe M 57 pour le centre de formation d'apprentis,
- un budget annexe M 4 pour le crématorium,
- un budget annexe M 57 pour les pépinières,
- un budget annexe M 4 pour les parkings,
- un budget annexe M 4 pour le marché de gros,
- un budget annexe M 57 pour les ZAC en régies,
- un budget annexe M 49 pour l'eau,
- un budget annexe M 57 pour le Parc Floral.

Ceci exposé,

Vu les articles L.5217-10 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux dispositions financières et comptables applicables aux métropoles ;

Vu les instructions M 57 et M 4 relatives à la comptabilité des communes et de leurs groupements ;

Vu le décret n° 2017-686 portant création, publié au journal officiel du 30 avril 2017, à compter du 1^{er} mai 2017, d'Orléans Métropole ;

Vu la délibération du 21 décembre 2017 par laquelle le conseil métropolitain approuve l'application au 1^{er} janvier 2018 de l'instruction comptable M 57 ;

Vu la délibération du 16 novembre 2023 portant création et adoption du règlement budgétaire et financier, avec notamment la mise en place de la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu le rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2022 d'Orléans Métropole établi conformément à l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et l'article L. 5217-10-2 du code général de collectivités territoriales ;

Vu le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes présenté lors du conseil métropolitain du 16 novembre 2023 ;

Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 16 novembre 2023 ;

Vu l'avis de la conférence des maires ;

Il est proposé au conseil métropolitain de bien vouloir :

1- approuver le budget principal,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	56 278 423 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	63 087 904 €		
013 - Atténuations de charges		150 000 €	
014 - Atténuations de produits	59 983 858 €		
023 - Virement à la section d'investissement	34 678 040 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 805 612 €	8 571 777 €	
65 - Autres charges de gestion courante	45 642 779 €		
66 - Charges financières	12 893 500 €		
67 - Charges spécifiques	78 700 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		27 628 510 €	
731 - Fiscalité locale		102 474 529 €	
73 - Impôts et taxes		84 198 511 €	
74 - Dotations et participations		61 755 657 €	
75 - Autres produits de gestion courante		6 664 832 €	
77 - Produits spécifiques		5 000 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	291 448 816 €	291 448 816 €	

ADOpte AVEC 32 ABSTENTIONS, 42 VOIX POUR ET 8 VOIX CONTRE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
Total chapitres opérations d'équipement (conformément au détail joint en annexe)	109 992 071 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		34 678 040 €	
024 - Produits des cessions d'immobilisations		899 500 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 571 777 €	18 805 612 €	
041 - Opérations patrimoniales	3 000 000 €	3 000 000 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 510 000 €	15 500 000 €	
13 - Subventions d'investissement		27 851 082 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	34 269 200 €	65 374 880 €	
204 - Subventions d'équipement versées	242 566 €		
26 - Participations et créances rattachées	100 000 €		
27 - Autres immobilisations financières	4 429 500 €	6 000 €	
4581 - Opérations sous mandat	3 035 236 €		
4582 - Opérations sous mandat		3 035 236 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	169 150 350 €	169 150 350 €	

ADOpte AVEC 31 ABSTENTIONS, 43 VOIX POUR ET 8 VOIX CONTRE

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 65 289 880 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 34 678 040 €.

ADOpte AVEC 31 ABSTENTIONS, 43 VOIX POUR ET 8 VOIX CONTRE

2 - approuver le budget annexe de l'Assainissement,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	11 007 002 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 850 000 €		
014 - Atténuations de produits	868 730 €		
023 - Virement à la section d'investissement	265 209 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 181 558 €	1 270 849 €	
65 - Autres charges de gestion courante	856 355 €		
66 - Charges financières	541 000 €		
67 - Charges exceptionnelles	280 000 €		
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	40 000 €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		22 549 000 €	
75 - Autres produits de gestion courante		50 005 €	
77 - Produits exceptionnels		20 000 €	
TOTAL EXPLOITATION	23 889 854 €	23 889 854 €	

ADOpte AVEC 3 ABSTENTIONS, 79 VOIX POUR

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
0201002 - ASSAINISSEMENT	11 181 324 €		
0201004 - STEP LA CHAPELLE	1 300 000 €		
021 - Virement de la section d'exploitation		265 209 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 270 849 €	5 181 558 €	
041 - Opérations patrimoniales	1 000 000 €	1 000 000 €	
13 - Subventions d'investissement		140 000 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 116 666 €	10 682 072 €	
4581 - Opérations pour le compte de tiers	400 000 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	17 268 839 €	17 268 839 €	

ADOpte AVEC 3 ABSTENTIONS, 79 VOIX POUR

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 10 682 072 €,
- un virement de la section d'exploitation de 265 209 €.

ADOpte AVEC 3 ABSTENTIONS, 79 VOIX POUR

3 - approuver le budget annexe Transports,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	89 194 237 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 823 792 €		
014 - Atténuations de produits	25 000 €		
023 - Virement à la section d'investissement	8 539 544 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 520 833 €	1 278 646 €	
65 - Autres charges de gestion courante	833 505 €		
66 - Charges financières	9 012 000 €		
67 - Charges exceptionnelles	340 000 €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		20 954 500 €	
73 - Produits issus de la fiscalité		78 812 500 €	
74 - Subventions d'exploitation		11 309 430 €	
75 - Autres produits de gestion courante		1 928 835 €	
77 - Produits exceptionnels		9 005 000 €	
TOTAL EXPLOITATION	123 288 911 €	123 288 911 €	

ADOpte AVEC 31 ABSTENTIONS, 44 VOIX POUR ET 7 VOIX CONTRE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
0301004 - TRANSPORTS URBAINS - INVESTISSEMENTS COURANTS	8 379 456 €		
0301008 - CONVERSION BUS	11 759 000 €		
0301014 - MODERNISATION BILLETICU	773 000 €		
0301016 - SECURITE PREVENTION	32 900 €		
0301023 - RENOVATION ET SECURISATION DES STATIONS TRAM A	1 349 000 €		
0301028 - TCSP QUART NORD/MAILLAGE LIGNE 3	260 000 €		
0301031 - TRAVAUX RENOUVELLEMENT RAMES 301 LIGNE A	350 000 €		
021 - Virement de la section d'exploitation		8 539 544 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 278 646 €	13 520 833 €	
041 - Opérations patrimoniales	2 000 000 €	2 000 000 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	20 725 000 €	22 846 625 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	46 907 002 €	46 907 002 €	

ADOpte AVEC 31 ABSTENTIONS, 44 VOIX POUR ET 7 VOIX CONTRE

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 22 846 625 €,
- un virement de la section d'exploitation de 8 539 544 €,

ADOpte AVEC 31 ABSTENTIONS, 44 VOIX POUR ET 7 VOIX CONTRE

4 - approuver le budget annexe du parc technologique Orléans-Charbonnière,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	660 000 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 253 403 €	1 652 310 €	
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	166 155 €	166 155 €	
65 - Autres charges de gestion courante	5 005 €		
66 - Charges financières	161 150 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		422 243 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5 005 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 245 713 €	2 245 713 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 652 310 €	1 253 403 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	520 000 €	918 907 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	2 172 310 €	2 172 310 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

Équilibré par un emprunt d'équilibre de 918 907 €,

ADOPTE A L'UNANIMITE

5 - approuver le budget annexe du centre de formation d'apprentis,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	726 560 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 456 541 €		
023 - Virement à la section d'investissement	4 898 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	267 270 €	76 394 €	
65 - Autres charges de gestion courante	319 750 €		
66 - Charges financières	17 000 €		
67 - Charges spécifiques	100 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		79 400 €	
74 - Dotations et participations		244 407 €	
75 - Autres produits de gestion courante		4 391 918 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 792 119 €	4 792 119 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
0501001 - EQUIPEMENTS ET TRAVAUX COURANTS CFA	473 700 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		4 898 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 394 €	267 270 €	
041 - Opérations patrimoniales	35 000 €	35 000 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves		65 000 €	
13 - Subventions d'investissement		252 926 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	40 000 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	625 094 €	625 094 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un virement de la section de fonctionnement de 4 898 €,

ADOpte A L'UNANIMITE

6 - approuver le budget annexe du crématorium,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	379 445 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	445 223 €		
023 - Virement à la section d'investissement	11 732 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	148 600 €		
65 - Autres charges de gestion courante	45 005 €		
67 - Charges exceptionnelles	500 €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		1 030 000 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5 €	
77 - Produits exceptionnels		500 €	
TOTAL EXPLOITATION	1 030 505 €	1 030 505 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
0601001 - CREMATORIUM	147 000 €		
021 - Virement de la section d'exploitation		11 732 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		148 600 €	
041 - Opérations patrimoniales	25 000 €	25 000 €	
23 - Immobilisations en cours	13 332 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	185 332 €	185 332 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

Équilibré par un virement de la section d'exploitation de 11 732 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

7 - approuver le budget annexe pépinières,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	1 694 542 €		
023 - Virement à la section d'investissement	841 113 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	664 426 €	284 481 €	
65 - Autres charges de gestion courante	15 505 €		
66 - Charges financières	633 000 €		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		586 400 €	
75 - Autres produits de gestion courante		2 977 705 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 848 586 €	3 848 586 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
0702002 - LABO	295 000 €		
0702003 - PEPINIÈRES ENTREPRISES	130 000 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		841 113 €	
024 - Produits des cessions d'immobilisations		3 740 000 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	284 481 €	664 426 €	
041 - Opérations patrimoniales	30 000 €	30 000 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 452 000 €	32 000 €	
21 - Immobilisations corporelles	116 058 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	5 307 539 €	5 307 539 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

Équilibré par un virement de la section de fonctionnement de 841 113 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8 - approuver le budget annexe Parkings,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	128 360 €		
023 - Virement à la section d'investissement	305 169 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	449 461 €	368 478 €	
65 - Autres charges de gestion courante	5 €		
67 - Charges exceptionnelles	500 €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		514 512 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5 €	
77 - Produits exceptionnels		500 €	
TOTAL EXPLOITATION	883 495 €	883 495 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
0802001 - PARKING DE FLEURY LES AUBRAIS	386 152 €		
021 - Virement de la section d'exploitation		305 169 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	368 478 €	449 461 €	
041 - Opérations patrimoniales	40 000 €	40 000 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	794 630 €	794 630 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

Équilibré par un virement de la section de fonctionnement de 305 169 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

9 - approuver le budget annexe du Marché de gros,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	14 180 €		
023 - Virement à la section d'investissement	3 717 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 020 €	25 417 €	
65 - Autres charges de gestion courante	5 €		
67 - Charges exceptionnelles	500 €		
75 - Autres produits de gestion courante		14 505 €	
77 - Produits exceptionnels		500 €	
TOTAL EXPLOITATION	40 422 €	40 422 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
1101001 - PAVILLON DES PRODUCTEURS	3 000 €		
021 - Virement de la section d'exploitation		3 717 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 417 €	22 020 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées		2 680 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	28 417 €	28 417 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 2 680 €,
- un virement de la section d'exploitation de 3 717 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

10 - approuver le budget annexe des ZAC en régie,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	327 000 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	327 010 €	654 010 €	
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	5 €	5 €	
65 - Autres charges de gestion courante	5 €		
75 - Autres produits de gestion courante		5 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	654 020 €	654 020 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	654 010 €	327 010 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées		327 000 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	654 010 €	654 010 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

Équilibré par un emprunt d'équilibre de 327 000 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

11 - approuver le budget annexe de l'Eau,

arrêté en section d'exploitation aux sommes suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	4 237 651 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 688 130 €		
014 - Atténuations de produits	1 354 009 €		
023 - Virement à la section d'investissement	2 593 731 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 249 483 €	146 550 €	
65 - Autres charges de gestion courante	377 028 €		
66 - Charges financières	851 000 €		
67 - Charges exceptionnelles	166 000 €		
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		13 175 493 €	
75 - Autres produits de gestion courante		194 989 €	
TOTAL EXPLOITATION	13 517 032 €	13 517 032 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
1401001 - EAU POTABLE	5 520 010 €		
021 - Virement de la section d'exploitation		2 593 731 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	146 550 €	2 249 483 €	
041 - Opérations patrimoniales	500 000 €	500 000 €	
13 - Subventions d'investissement		1 000 000 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 097 000 €	920 346 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	7 263 560 €	7 263 560 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 920 346 €
- un virement de la section d'exploitation de 2 593 731 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

12 - approuver le budget annexe Parc Floral

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	224 403 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	300 000 €		
023 - Virement à la section d'investissement	129 567 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	364 242 €	488 987 €	
65 - Autres charges de gestion courante	405 €		
67 - Charges spécifiques	375 €		
75 - Autres produits de gestion courante		530 005 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 018 992 €	1 018 992 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
1502001 - PARC FLORAL	104 822 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		129 567 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	488 987 €	364 242 €	
13 - Subventions d'investissement		100 000 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	593 809 €	593 809 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

Équilibré par un virement de la section de fonctionnement de 129 567 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Annexe(s) : 4

- Détail des opérations d'équipement
- Maquette budgétaire
- maquette définitive
- note brève et synthétique.
- pages signatures BP
- Rapport de présentation

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'exécution des formalités prévues à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
- date de sa publication et/ou de sa notification

*Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application informatique **Télérecours citoyens** accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr/>.*

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES CHAPITRES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	DEP	Publié le	Résultat des votes
		ID : 045-244500468-20231221-231221H4285H1-DE	
0101001 - AGRICULTURE			
0101002 - CHARTE AGRICOLE		90 000 €	
0101010 - SITE DES CASSINES		110 000 €	
0102002 - AMENAGEMENT		351 000 €	
0102006 - ANRU 2		5 288 000 €	
0102008 - BD METROPOLITAIN LIBERA/TANGENTIELLE		140 000 €	
0102012 - GROUES		1 010 000 €	
0102014 - ORI		657 000 €	
0102015 - PLU		155 000 €	
0102016 - POLITIQUE FONCIERE		567 000 €	
0102017 - RENOVATION URBAINE		2 400 €	
0102019 - TETE NORD DU PONT DE L EUROPE		575 000 €	
0102021 - MAILS CENTRE VILLE ORLEANS		4 410 000 €	
0103001 - MUTUALISATION COMMUNES - BIENS PARTAGES DSI		183 450 €	
0104002 - EXTENSION ESPACE CINERAIRE		575 000 €	
0105001 - COMMUNICATION		38 000 €	
0107001 - DEFENSE INCENDIE		353 000 €	
0108001 - ACTIONS ECO GD PROJETS		191 000 €	
0108002 - ADELIS ZAE		430 000 €	
0108003 - COMET		2 232 000 €	
0108004 - COMMERCE ET ARTISANAT		488 000 €	
0108008 - ZAE		1 086 000 €	
0109001 - EAUX PLUVIALES		746 000 €	
0110001 - INSERTION		138 000 €	
0110003 - RESIDENCE DES APPRENTIS		350 000 €	
0111002 - PLAN CLIMAT		1 650 000 €	
0111003 - DPO SAINT JEAN DE BRAYE		220 000 €	
0111004 - ENVIRONNEMENT		420 000 €	
0111016 - GEMAPI		1 000 000 €	
0111017 - PLAN ACTION CAVITES		550 000 €	
0111018 - RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC		2 891 034 €	
0113002 - GENS DU VOYAGE		201 029 €	
0113004 - AIRE GENS DU VOYAGE INGRE		614 348 €	
0114001 - GESTION DES DECHETS		3 166 000 €	
0114007 - DECHETTERIE NOUVELLE GENERATION		130 000 €	
0116001 - VOIRIES STRUCTURANTES		5 838 511 €	
0116006 - GESTION ESPACE PUBLIC		4 813 600 €	
0116009 - ITINERAIRES CYCLABLES		1 615 501 €	
0116014 - PONT SAINT NICOLAS		235 000 €	
0116016 - PONT COTELLE		319 000 €	
0116017 - PROGRAMME RUES		17 691 783 €	
0116018 - GESTION ESPACE PUBLIC - PARC AUTO ET VEHICULES METIER		897 186 €	
0116023 - OUVRAGES D'ART		1 068 001 €	
0116024 - VOIRIES STRUCTURANTES - TRAVAUX COURANTS		1 300 000 €	
0117002 - INTERIVES		4 764 000 €	
0118002 - HABITAT-LOGEMENT		1 405 067 €	
0118004 - RENOVATION ENERGETIQUE PARC PRIVE		338 000 €	
0118005 - RENOVATION ENERGETIQUE PARC PUBLIC		100 000 €	
0119001 - LOIRE ET CANAL		135 000 €	
0119003 - PARC DE LOIRE		1 180 700 €	
0120001 - ARRET MINUTE GARE ORLEANS		64 000 €	
0120003 - CIRCULATION		1 406 300 €	
0120007 - MOBILITE		1 137 000 €	
0120008 - PARKINGS AFFERMAGE		1 320 000 €	
0121001 - ARCHIVES		20 000 €	
0121004 - PARC AUTO		106 000 €	
0121005 - PATRIMOINE		766 000 €	
0121006 - PREVENTION HYGIENE SECURITE		191 000 €	
0121009 - RESSOURCES		78 600 €	
0121012 - SYSTEMES D INFORMATION		1 129 410 €	
0122001 - NUMERIQUE		100 000 €	
0122002 - SIG		318 250 €	
0123001 - PREVENTION SPE		10 000 €	
0124001 - @GREENTECH		350 000 €	
0124002 - ESAD		255 000 €	
0124003 - FONDS ARD		500 000 €	
0124005 - GRANDES ECOLES - TRAVAUX		5 724 296 €	
0124006 - RTT- INNOVATION		420 000 €	
0124007 - UNIVERSITE5		21 402 605 €	
0125001 - ELECTRICITE - CHAUFFAGE-GAZ		60 000 €	
0126003 - SOLIDARITE TERRITORIALE		1 457 000 €	
0127003 - ILE CHARLEMAGNE		100 000 €	
0128004 - TOURISME		327 000 €	
TOTAL CHAPITRE OPERATION EQUIPEMENT		109 992 071 €	